

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 11

Artikel: Les cinémas en Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il sait — entre tous les sujets qui s'offrent à lui — ceux qui sont ACCESSIBLES à SES opérateurs, IL DOIT S'EN CONTENTER.

D'autre part, l'actualité véritable, idéale, c'est l'IMPREVU.

L'IMPREVU, en général, est un événement qui se DÉROULE avec autant de rapidité qu'il se déclenche. Déjà difficilement « capté » au temps du « MUET », il est IMPOSSIBLE d'y compter maintenant.

IL FAUT DONC S'EN PASSER et se rabattre sur les événements PRÉVUS, où le camion, averti à l'AVANCE, a tout le temps de SE porter.

Comme cette catégorie de manifestations est composée de « fêtes locales », « inaugurations diverses » « parades militaires », « voyages diplomatiques », « grands meetings sportifs », etc., comment, dès lors, ÉVITER la BANALITÉ ?

Enfin, le « retard de présentation » n'a qu'un seul motif : PARUTION HEBDOMADAIRE ».

C'est exactement ce qui se passe pour les magazines périodiques illustrés qui ne font que « GROUPER » des événements que tous les quotidiens ont ÉGRENÉS au cours de la semaine.

Là, encore, le producteur est irresponsable :

L'exploitant a contracté un journal à un prix donné, pour un métrage et une durée de passage DÉTERMINÉS.

L'éditeur ne PEUT PAS lui faire, pour le même prix, le service d'une actualité quotidienne.

Et cela explique qu'un sujet tourné le mercredi ou le jeudi est souvent projeté une semaine plus tard seulement.

Pourtant, l'éditeur est parfaitement EN MESURE de le livrer le lendemain — voire, même, le soir même — du jour où il a été tourné.

ALORS ?

Alors, il ne s'agit ici que d'une question PUREMENT COMMERCIALE.

Mais qu'on ne vienne pas jeter la pierre à ceux qui « conçoivent » ou à ceux qui « exécutent » le journal filmé.

Avec les moyens dont ils disposent, c'est SOUVENT un « tour de force » que d'arriver aux résultats qu'ils obtiennent.

Le reportage cinématographique sonore est mille fois plus ardu que celui qui consiste — muni d'un bloc-notes et d'un Eversharp — à aller glaner quelques informations.

C'est parce que certains paraissent l'ignorer qu'il nous a semblé UTILE de le démontrer !

Jean LORDIER.

Les cinémas en Suisse

L'Association suisse des cinématographes, à Zurich, a publié une statistique sur les cinémas dans notre pays. La première constatation qui s'impose à la lecture de ces chiffres, c'est que les cinémas se répartissent de façon fort différente sur notre territoire. La Suisse compte, on le sait, 30 villes de 10.000 habitants et plus. Sur les 325 cinémas réguliers existant, près de la moitié, soit 149, se trouvent dans ces villes. En outre, les cinémas des centres urbains sont, cela va de soi, plus vastes que les autres : sur les 118.000 places que comptent au total les cinémas suisses, les deux tiers concernent les établissements des 30 villes mentionnées plus haut. Les autres cinémas se répartissent entre 145 localités. On va voir que leur « densité » diffère grandement suivant les régions et les cantons.

C'est le canton de Berne qui compte le plus grand nombre de cinémas, soit 47, ayant au total 17.700 places environ. Zurich, avec ses 35 cinémas, vient au troisième rang ; en revanche, il vient en tête pour le nombre total des places (19.100 environ). Vaud occupe la seconde place pour le nombre des cinémas (39) et la troisième pour les places (14.200) ; Fribourg compte 8 cinémas et 3200 places ; Genève 16 cinémas et 8380 places ; Neuchâtel 22 cinémas et 9140 places ; Valais 14 cinémas et 2890 places, etc. C'est Appenzell Rh.-Ext. qui occupe le bas de l'échelle avec un seul établissement de 320 places. Plusieurs des petits cantons en comptent

également un nombre très faible, comparé à celui de la population. Il en est de même de Lucerne, qui ne compte que 7 cinémas et environ 2300 places.

Comparons maintenant les différentes localités de plus de 10.000 habitants au point de vue de la « densité cinématographique ». Si Rorschach et Hérissau se contentent d'un peu plus de deux places par 100 habitants, d'autres localités, en revanche, dépassent 10 %. C'est La Chaux-de-Fonds qui vient en tête avec une proportion de 12,2 places pour 100 habitants. Lugano suit de près avec 10,9. Puis viennent Neuchâtel et Fribourg (9,7), Montreux (9,2), Oerlikon (8,8), Granges près Soleure (8,2) ; Lausanne compte 6,8 places pour 100 habitants, Genève 5,9, Vevey 7,2, etc.

On comprend aisément que ce soient les villes les plus peuplées qui aient les établissements les plus importants. Zurich, par exemple, compte une salle de 2000 places, et Genève en possède une ayant au total 1400 places. Le cinéma le plus grand de Lausanne compte 1100 places, celui de Fribourg 1000, La Chaux-de-Fonds 1100, etc.

Opérateur

35 ans, mécanicien électricien, 15 ans de pratique, 1 année de sonore, cherche place. Certificats et références. Ecrire sous chiffre P. 9503 L. à Publicitas, Lausanne.